



BQACG — Information à tous les futurs attestés

Québec, le 19 avril 2011. – Le conseil d'administration de la FQSG a adopté, lors de sa réunion du 16 avril, une proposition pour tenir compte du fait qu'il n'y a pas eu d'évaluation de compétence en généalogie depuis l'automne 2008.

Pour la période d'attestation de compétence de l'année 2011, le candidat ne devra déboursier qu'un montant de 100 \$, peu importe le nombre de dossiers qu'il dépose.

Ainsi, à titre d'exemple, une personne s'inscrivant afin d'être reconnue comme généalogiste chercheur agréé (GRA) doit, comme l'indiquent les règlements, si elle ne possède pas le titre de généalogiste de filiation agréé (GFA), réussir l'examen et déposer le portfolio satisfaisant aux exigences de cette catégorie également. Cependant, avec cette proposition, elle n'a pas à payer pour les deux attestations de compétence demandées, mais seulement pour une seule.

Cette proposition est valide pour les deux sessions d'examen ayant lieu cette année. Nous rappelons qu'il y aura deux sessions d'examen en 2011 : le dimanche 15 mai et le dimanche 16 octobre.

Remarque importante : À compter de 2012, chaque candidat devra déposer un chèque de 100 \$ pour chaque attestation de compétence demandée.

Rappel des dates et lieux des examens du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG) – printemps 2011 :

Dimanche 15 mai à 10 h à Montréal à la
Société généalogique canadienne-française
La Maison de la Généalogie
3440, rue Davidson
Montréal, QC H1W 2Z5

Dimanche 15 mai à 10 h à Québec au
Pavillon Louis-Jacques-Casault
Campus de l'Université Laval
1055, avenue du Séminaire ~~Local 3142~~ **[Local 3245 erratum]**
Québec, QC G1V 5C8

Remarque : Pour pouvoir passer cet examen, les dossiers doivent parvenir à la FQSG **au plus tard le 30 avril**.

Pour en savoir davantage sur le BQACG et sur les étapes à suivre pour obtenir une attestation, visitez notre site Web : www.federationgenealogie.qc.ca.